N° 16-508-X au catalogue
ISBN 978-0-660-01982-6

Feuillets d'information de l'enviro

Dépenses en immobilisations au chapitre de la protection de l'environnement, 2012

par Division de la statistique de l'environnement, de l'énergie et des transports

Date de diffusion : le 29 avril 2015

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens »

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

. indisponible pour toute période de référence
.. indisponible pour une période de référence précise
... n'ayant pas lieu de figurer
0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p provisoire
r révisé
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Dépenses en immobilisations au chapitre de la protection de l'environnement, 2012

par Division de la statistique de l'environnement, de l'énergie et des transports

Les entreprises au Canada ont augmenté leurs investissements au chapitre de la protection de l'environnement, ayant déclaré 5,3 milliards de dollars de dépenses en immobilisations pour la protection de l'environnement en 2012. Il s'agit d'une augmentation de 19 % par rapport à 2010 (graphique 1), poursuivant ainsi la tendance à la hausse amorcée en 2008 (graphique 2). La plus grande part des dépenses en immobilisations consacrées à la protection de l'environnement est allée à la lutte contre la pollution (45 %), suivie de la prévention de la pollution (20 %). Ces deux activités ont reçu la plus grande part des investissements à chaque cycle d'enquête depuis 2006.

Lorsqu'on examine les catégories de dépenses en immobilisations, on remarque que c'est dans la catégorie des procédés de lutte contre la pollution (procédés en bout de chaîne) que les investissements en immobilisations ont le plus varié, ayant augmenté de 38 % de 2010 à 2012 (passant de 1,7 milliard de dollars à 2,4 milliards de dollars). Les investissements consacrés aux activités de prévention de la pollution ont quant à eux diminué de 3 % au cours de cette période (passant de 1,1 milliard de dollars à 1,0 milliard de dollars).

On observe également une hausse des dépenses en immobilisations consacrées aux services de gestion des déchets et aux services d'égout. Les investissements consacrés aux autres catégories de dépenses de protection de l'environnement (à l'exception des investissements classés dans les catégories « Évaluations et vérifications environnementales » et « Autres ») ont diminué de 2010 à 2012.

Graphique 1
Dépenses en immobilisation des entreprises au chapitre de la protection de l'environnement, 2010 et 2012

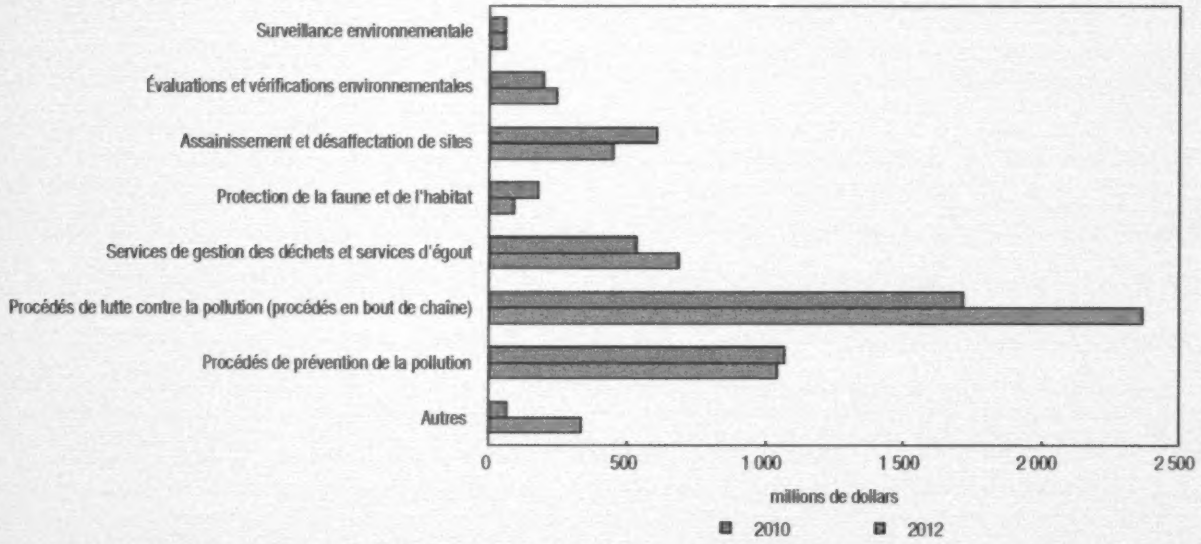

Source : Statistique Canada, Division de la statistique de l'environnement, de l'énergie et des transports, tableau CANSIM 153-0052.

Dépenses en immobilisations selon l'industrie

Dans l'industrie de l'extraction de pétrole et de gaz, les dépenses en immobilisations consacrées à la protection de l'environnement se sont élevées à 2,6 milliards de dollars en 2012, en hausse de 13 % par rapport à 2010. Cette industrie était à l'origine de la plus grande part des dépenses en immobilisations au cours de la période allant de 2006 à 2012. De 2010 à 2012, les entreprises de l'industrie de l'extraction de pétrole et de gaz ont augmenté leurs investissements au chapitre des procédés de lutte contre la pollution, des procédés de prévention de la pollution, des services de gestion des déchets et des services d'égout et des autres activités.

L'industrie de l'extraction minière et de l'exploitation en carrière a également déclaré une hausse de ses investissements dans les activités de protection de l'environnement en 2012 comparativement à 2010. Cette industrie a dirigé la majorité de ses investissements (60 %) vers les procédés de lutte contre la pollution (procédés en bout de chaîne) en raison, principalement, de ses importantes activités d'exploration en 2012.

Graphique 2
Total des dépenses en immobilisations des entreprises au chapitre de la protection de l'environnement, 2006 à 2012

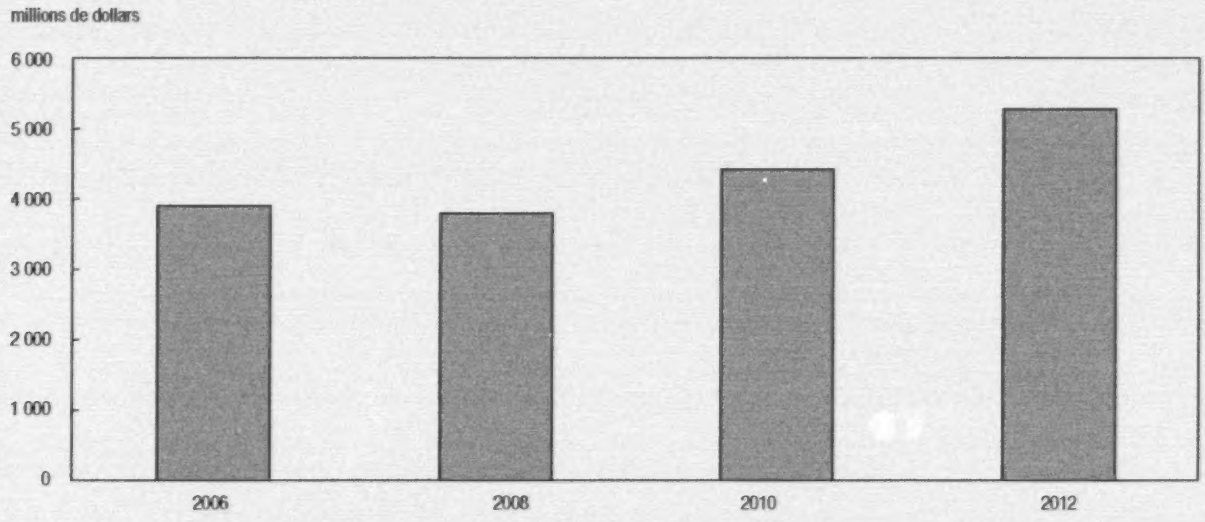

Source : Statistique Canada, Division de la statistique de l'environnement, de l'énergie et des transports, tableau CANSIM 153-0052.

Note aux lecteurs

Services de gestion des déchets et services d'égout

Les déchets désignent les matières dont le producteur veut se débarrasser. Les matières indésirables peuvent être des sous-produits d'un procédé de production, par exemple, les cendres légères provenant d'une chambre de combustion. Il peut aussi s'agir d'un produit qui n'a plus de valeur aux yeux de son propriétaire, par exemple, un journal qui a été lu, un colis qui a été ouvert et vidé de son contenu ou une pomme qui a été mangée jusqu'au cœur; tous ces objets sont semblables dans la mesure où ils ont perdu leur valeur inhérente originale du point de vue des consommateurs.

Procédés de lutte contre la pollution (procédés en bout de chaîne)

Les procédés de lutte contre la pollution (procédés en bout de chaîne) englobent l'équipement et les processus employés pour traiter les polluants et les déchets après leur production. À titre d'exemple, mentionnons les épurateurs installés sur les cheminées qui rejettent des polluants dans l'atmosphère, les systèmes biologiques et chimiques de traitement de l'eau (comme une station de traitement de l'eau), les systèmes de filtration, les cyclones et autres dispositifs antipollution.

Prévention de la pollution

La prévention de la pollution désigne l'utilisation de technologies, d'équipement ou de procédés qui réduisent ou éliminent la pollution et les déchets à la source (c.-à-d. avant que des polluants ou des déchets ne soient produits) plutôt qu'en bout de chaîne. On pense notamment à l'installation de processus plus efficaces consommant moins d'énergie ou moins d'intrants, à la restructuration ou à la reformulation de processus de production pour réduire la pollution ou les émissions, à la réutilisation, à la recirculation ou au recyclage des matériaux sur le site (n'inclut pas le recyclage de matériaux hors site).

À propos de l'Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement

Le présent communiqué contient des données provenant de l'Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement de 2012, une enquête biennale menée auprès d'un peu plus de 3 500 établissements de certaines industries primaires et du secteur de la fabrication. Cette enquête vise notamment à diffuser des estimations des dépenses en immobilisations et des dépenses d'exploitation des entreprises canadiennes au chapitre de la protection de l'environnement.

Les mesures des dépenses de protection de l'environnement ne concernent que les dépenses effectuées dans le but d'assurer la conformité à la réglementation, aux conventions ou aux accords volontaires en vigueur ou à venir. Les mesures des dépenses liées aux technologies d'énergie renouvelable incluent toutes les dépenses de ce type, qu'elles aient été engagées pour se conformer à la réglementation ou pour toute autre raison.

L'enquête a été remaniée à fond pour l'année de référence 2006. Pour cette raison, il n'est pas recommandé d'établir des comparaisons entre les estimations de l'enquête et celles antérieures à l'année de référence 2006.

Données offertes dans CANSIM : tableaux 153-0052 à 153-0056 et 153-0117 à 153-0120.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 1903.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).